



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DOME

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DOME  
ARRÊTÉ N°

05 / 00 235

direction  
départementale de  
l'Équipement  
Puy-de-Dôme



## ARRÊTÉ

préfectoral

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'Auvergne  
PRÉFET DU PUY-DE-DOME  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE DU MÉRITE

- VU le code de l'urbanisme et notamment l'article L 122 – 3 ;
- VU la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) en date du 27 juin 2003 ;
- VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de Saint-Eloy-les-Mines en date du 7 décembre 2004 ;
- VU l'avis du Conseil Général en date du 21 septembre 2004 ;

### ARRÊTÉ

#### Article 1 :

Le périmètre du SCOT du Pays des Combrailles est publié. Il est constitué du territoire des communes suivantes :

7 rue Léo Lagrange  
63033 Clermont-Fd cedex  
téléphone :  
04 73 43 16 00  
télécopie :  
04 73 34 37 47  
mél. :  
DDE-Puy-de-dome  
@equipement.gouv.fr

.../...

1/3

Ars-les-Favets	Landogne	Saint-Gal-sur-Sioule
Ayat-sur-Sioule	Lapeyrouse	Saint-Georges-de-Mons
Beauregard-Vendon	Lastic	Saint-Germain-près-Herment
Biollet	Le Quartier	Saint-Gervais-d'Auvergne
Blot l'Eglise	Les Ancizes-Comps	Saint-Hilaire
Bourg-Lastic	Lisseuil	Saint-Hilaire-la-Croix
Briffons	Loubeyrat	Saint-Hilaire-les-Monges
Bromont-Lamothe	Manzat	Saint-Jacques-d'Ambur
Bussièeres	Marcillat	Saint-Julien-la-Geneste
Buxières-sous-Montaigut	Menat	Saint-Maigner
Champs	Messeix	Saint-Maurice-près-Pionsat
Chapdes-Beaufort	Miremont	Saint-Myon
Charbonnières-les-Vieilles	Montaigut	Saint-Pardoux
Charensat	Montcel	Saint-Pierre-le-Chastel
Chateauneuf-Les-Bains	Montel-de-Gelat	Saint-Priest-des-Champs
Château-sur-Cher	Montfermy	Saint-Quintin-sur-Sioule
Cisternes-la-foret	Moureuille	Saint-Remy-de-Blot
Combrailles	Neuf-Eglise	Saint-Sulpice
Combronde	Pionsat	Sauret-Besserve
Condat-en-Combrailles	Pontaumur	Sauvagnat
Davayat	Pontgibaud	Savennes
Durmignat	Pouzol	Servant
Espinasse	Prompsat	Teilhède
Fernoël	Prondines	Teilhet
Giat	Pulvérières	Tortebesse
Gimeaux	Puy-Saint-Gulmier	Tralaigues
Gouttières	Queuille	Vergheas
Herment	Roche-d'Agoux	Verneugheol
Joserand	Saint-Angel	Villosanges
La Celle d'Auvergne	Saint-Avit	Vitrac
La Cellette	Sainte-Christine	Voingt
La Crouzille	Saint-Eloy-les-Mines	Youx
La Goutelle	Saint-Etienne-des-Champs	Yssac-la-Tourette

Article 2 :

Le présent arrêté sera affiché au siège du SMADC et dans les mairies des communes concernées. Mention de cet affichage sera inséré en caractère apparent dans un journal diffusé dans le département. Il sera en outre publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Article 3 :

Copie du présent arrêté sera adressé au Président du SMADC, aux maires des communes concernées, au sous-préfet de Riom et au directeur départemental de l'équipement.

Clermont-Ferrand, le 28 JAN. 2005

Le Préfet,



Jean-Michel BÉRARD

**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

L'Attaché Administratif



**C. DURAFFOURG**

